

Le Diagnostic des centres de tri québécois :
Un outil d'évaluation et de perfectionnement

Québec, le mercredi 16 avril 2008 – Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et RECYC-QUÉBEC rendent public le diagnostic qu'ils ont réalisé auprès des centres de tri québécois qui reçoivent des matières de la collecte sélective municipale. Les trois organismes ont uni leur expertise respective dans le but d'établir un portrait réaliste de la situation et de connaître l'état général des centres de tri sur les plans physiques et mécaniques et en termes de capacité de traitement des matières. Le diagnostic permettra de guider les décideurs dans le choix des moyens à privilégier pour favoriser l'amélioration des performances opérationnelles des centres de tri québécois.

L'étude a porté sur les données des années 2005 et 2006 et s'est limitée aux 36 centres de tri qui, à l'échelle du Québec, reçoivent des matières provenant de la collecte sélective municipale. Plus précisément, l'étude visait six objectifs spécifiques : obtenir une meilleure connaissance du mode de gestion de ces centres de tri; préciser leur degré de mécanisation; définir leurs performances opérationnelles; identifier les contraintes qui limitent leur efficacité et leur rendement; définir les mesures qui permettront d'augmenter la quantité et la qualité des matières recyclées; identifier les besoins pour favoriser une plus grande valorisation des matières recyclables au Québec. Les données recueillies dans les centres de tri ont été jumelées aux informations disponibles chez les partenaires de l'étude. En complément, l'étude a tenu compte de consultations menées auprès des recycleurs/récupérateurs des matières traitées par les centres de tri et d'une revue de la littérature portant sur les avancées technologiques dans le domaine du tri et du conditionnement des matières recyclables.

Des fiches techniques distinctes ont été préparées pour les 36 centres de tri faisant l'objet de l'étude. Ces fiches, transmises individuellement aux participants, ont pour but de permettre à chaque centre de tri de connaître sa situation en comparaison du rendement moyen de l'ensemble des centres et de ceux de sa propre catégorie.

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) est une société d'État dont la mission consiste à supporter les entreprises québécoises dans leur développement technologique. Ce support se fait, entre autres, par un accompagnement dans leur processus d'innovation technologique ou d'automatisation.

Éco Entreprises Québec est un organisme privé à but non lucratif agréé par RECYC-QUÉBEC qui a pour mission de représenter les entreprises assujetties dans leur responsabilité de financer leur part des coûts nets des services municipaux de collecte sélective efficaces et performants dans une perspective de développement durable. Pour y arriver, ÉEQ doit établir une tarification équitable pour en assurer le financement. Finalement, ÉEQ, en partenariat avec les municipalités et RECYC-QUÉBEC, favorise l'augmentation des quantités récupérées aux meilleurs coûts possible, en privilégiant la collecte sélective.

RECYC-QUÉBEC est une société d'État qui a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération, le recyclage et la valorisation des matières dans une perspective de conservation des ressources. Les centres de tri sont parties prenantes de cette mission en assurant le conditionnement et la valorisation des matières collectées par le secteur municipal et les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI).

Consultez le [Diagnostic des centres de tri québécois](#) dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

— 30 —

Pour information :

Jean-Michel Schembré
Agent d'information
RECYC-QUÉBEC
(418) 643-0394, poste 3244
j-m.schembre@recyc-quebec.gouv.qc.ca